

SCIP- Maitriser la nouvelle base de données de l'ECHA sur les substances SVHC présente dans les articles



L'objectif de cette session est de permettre aux industriels de respecter l'obligation de transmission d'information pour les articles contenant plus de 0.1% d'une substance de la liste candidate et cela conformément au Règlement REACH (EC) n°1907/ 2006

Date : 15 mars 2022

Lieu : 14 rue de la République, Diamant A,
92800 Puteaux

Tarif : 750€ HT et 900 € TTC

Financement : Certification QUALIOPI offre la possibilité du financement par OPCA/ OPCO. Cette formation peut être financée par le CPF, dans le cadre de notre formation qualifiante.

Public visé : Tout public, de la direction aux techniciens en passant par les services réglementation, HSE, Achat, ...

Prérequis : Suivre la vidéo introductory sur REACH et le questionnaire risque chimique niveau 1.

Modalités d'évaluation des acquis :
Exercice pratique sur ordinateur avec utilisation du logiciel IUCLID.

Capacités et compétences visées :
Savoir comment contrôler et vérifier le seuil le 0.1% des substances SVHC dans ses articles. Savoir utiliser le logiciel IUCLID pour soumettre des informations dans la base de données SCIP.

Programme de la journée :

I. Introduction

- Les statuts des produits et les acteurs
- Les articles, sous-articles et cas particuliers
- Les substances SVHC de la liste candidate
- Vue d'ensemble des obligations applicables aux articles

II. Zoom sur le seuil de 0.1% de SVHC

- Comment calculer et contrôler le seuil
- Les différentes stratégies et l'approche probabiliste

III. Communication dans la chaîne d'approvisionnement

- Les attestations et preuves de communication
- Les informations permettant l'utilisation en toute sécurité des articles

IV. Cas pratique: soumission d'informations sur la base de données SCIP

- Pratique du logiciel IUCLID

Intervenant :

Jérémy DELVIGNE
jdelvigne@atoutchimie.eu
06 15 75 31 09
Ingénieur HSE

